

Bureau :
Direction du Groupe Scolaire

Fontaines-sur-Saône, le 01.03.2021

Affaire suivie par :
Monsieur Nicolas PELUD

à

Tél : 04 78 23 11 41
Mél : ce.0691074t@ac-lyon.fr

19, Rue Curie
69 270 Fontaines-sur-Saône

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,
Monsieur le Maire de Fontaines-sur-Saône,
Madame l'Adjointe au Projet Scolaire et Educatif,
Madame la Conseillère Municipale Petite Enfance
Mesdames et Messieurs les Enseignants de l'école,
Mesdames les A.T.S.E.M. de l'Ecole Maternelle
Mesdames les Représentantes du R.A.S.E.D. de la Circonscription,
Mesdames et Messieurs les représentants des Parents d'Elèves,
Madame la Déléguée Départementale de l'Education Nationale.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 08 MARS 2021

Constitution du Conseil d'Ecole :

- **Municipalité** : M. POUZOL Thierry (Maire de la Commune)
- **D.D.EN.** : Mme CHARRY-DUCLOS
- **Enseignants** : M. PELUD – Mme EDO – Mme NERSESSIAN – Mme DURAND – Mme TOULOUSE – Mme MALAVAL – Mme MIGLIANO – Mme GARNIER – Mme MOISY – M. DOUVILLE – Mme BUGEJA
- **R.A.S.E.D.** : /
- **Personnel municipal (ATSEM)** : Mme DERAY
- **Représentants des parents** : Mme PELISSIER – Mme MARSOT – Mme CHOMEL – Mme MUSIL – M. BERLY

* * * * *

Cette séance du second Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2020/2021 débute à 19h00.

* - Informations sur l'année scolaire en cours :

* - Evolution des effectifs du Groupe Scolaire :

- A la date du Conseil d'Ecole, le groupe Scolaire comptera 265 élèves à la rentrée scolaire prochaine.
- Cet effectif se répartira de la manière suivante: 96 élèves en maternelle + 169 élèves en élémentaire.
- Nous avons 16 départs: 12 déménagements + 2 départs en école privée + 2 orientations en établissement spécialisé
- Nous avons 10 arrivées d'autres établissements du premier degré suite à un déménagement.

* - **Organisation pédagogique des classes**: attention, cette organisation est sujette à modification selon les arrivées et départ dont nous n'aurions pas encore connaissance à ce jour.

Classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL CLASSE
1	15	8							23
2	14	9							23
3		9	14						23
4			27						27
5				24					24
6				24					24
7					24				24
8					6	16			22
9						9	13		22
10							28		28
11								25	25
TOTAL	29	26	41	48	30	25	41	25	265
Effectif Prévu	29	26	41	48	30	25	41	25	265
Sans classe enfantine	Total Maternelle			Total Élémentaire					
	96			169					

* - **Evolution de l'équipe pédagogique** :

- Départ de Mme Valérie TERRENOIRE de Petite Section qui nous quitte pour une école maternelle de la Duchère,
- Départ de Mme Liliane EDO de Petite Section pour un poste fléché allemand en maternelle à la Croix Rousse,
- Départ de Mme Clara MALLET, complément de direction, pour un poste de remplaçante de la circonscription de Rillieux-la-Pape,
- Départ de Mme Martine LAPALUS, ATSEM, qui intègre un poste d'ATSEM à la Métropole de Lyon, l'Ecole Maternelle Chapeau-Rouge.
- Arrivée de Mme BUGEJA Sandrine en remplacement de Mme Terrenoire.

* - **Organisation des inscriptions en 6° dans les collèges de secteur** : à partir de cette année, les inscriptions au collège seront dématérialisées. Grace aux identifiants Educonnect qui leur ont été transmis en début d'année et que les familles ont pu modifier à volonté, l'inscription ne se fera plus en présentiel. Les services administratifs des collèges seront toutefois à leur disposition en cas de problème.

Le site de télé-inscription sera ouvert en fin de cette semaine, suite à la réception des notifications d'affectation émanant de la DSDEN. Sur ce site, les parents trouveront toutes les informations nécessaires pour inscrire leur enfant et les documents requis par l'inscription. Un flyer d'information pour la télé-inscription en 6ème sera aussi envoyé aux familles.

Pour le collège Jean de Tournes, un lien leur sera envoyé par mail, lien permettant de visiter virtuellement le collège : <https://tour.previsite.com/E9B1887A-AD31-8117-2A4E-08BBEEA3294D>

* - **AESH : les besoins en accompagnement** : à la rentrée scolaire prochaine, 09 élèves feront l'objet d'une notification de compensation humaine par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dont 4 en compensation individuelle (avec une quotité horaire précise de 10 ou 12 heures) et 5 en compensation mutualisée (sans quotité horaire précise). Actuellement, 2 AESH assurent ces compensations auprès de ces élèves à besoin particuliers selon un Projet Personnalisé de Scolarisation bien défini. Au regard de ces éléments, une demande a d'ores et déjà été formulée auprès du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) afin d'obtenir la dotation horaires correspondant aux besoins de l'école.

* - Sécurité / Règlementation

1. Gestion de la pandémie : les règles concernant les fermetures de classe n'ont à ce jour pas été allégées. Un cas de contamination entraîne la fermeture de la classe de l'élève pour une période d'une semaine à compter du dernier contact avec cet élève. Par contre, seuls les enfants qui mangent à la même table que cet élève sont signalés cas contacts à risque à l'ARS.
2. Les tests salivaires : l'école fait à nouveau l'objet d'une campagne de tests salivaires le 22 juin prochain, cette fois-ci sous forme d'autotest à faire à la maison, le matin avant de venir à l'école. Lors de la première campagne de tests, seuls les enfants de la GS au CM2 ont été testés, il est beaucoup trop contraignant et compliqué de faire cracher des élèves de PS et MS dans des tubes dans le cadre de l'école et avec des personnels étrangers à l'école. Sur les 184 élèves concernés, 130 élèves se sont portés volontaires (70,65 %). Dès le lendemain matin, l'école était informée de l'absence de résultat positif.
3. Visites de l'école maternelle : Les journées portes ouvertes sont à nouveau autorisées selon des modalités permettant de respecter strictement les gestes barrières et la distanciation physique. Il nous est recommandé d'accueillir les enfants et les familles par petits groupes selon des créneaux horaires prédéfinis. Ainsi, toutes les enseignantes de l'école maternelle participeront à ces portes ouvertes pour accueillir un maximum de 6 élèves avec leurs parents. Ces visites sont déjà planifiées aux dates suivantes : 25.06.21 + 28.06.21 + 29.06.21 + 02.07.21 + 05.07.21. Les familles seront d'abord reçues dans la cour de l'école pour un petit discours d'accueil général afin de leur rappeler les principes de fonctionnement de l'école, les principes d'obligation scolaires, etc ... S'en suivra une visite des locaux (classes, couchettes, cours, etc...). Le principe d'un photomontage de tous les espaces de l'école maternelle reste d'actualité afin de permettre à tous les parents de préparer au mieux l'arrivée des enfants en septembre prochain.
4. La fête de l'école : La tenue des fêtes de fin d'année et des kermesses sont à nouveau autorisées depuis le 9 juin dernier. Elles sont autorisées uniquement en extérieur si les participants sont assis et dans le respect d'une distanciation d'au moins 1 mètre entre les personnes. A compter du 1^{er} juillet, elles seront autorisées si les participants sont debout. Il est toutefois grandement recommandé d'appliquer une jauge d'une personne pour 4 m². Au regard de ces contraintes, notre traditionnelle kermesse d'école ne pourra avoir lieu. Mais elle n'est que partie remise pour juin 2022 !
5. Nouveau Système d'alerte PPMS : les précédents comptes rendus de notre Conseil d'Ecole ont fait état de l'inefficacité du système actuel d'alerte en cas de confinement et de mise en sécurité de l'ensemble des élèves et personnels de l'école. Soucieuse de la sécurité des locaux, la mairie a alors lancé une étude comparative des systèmes proposés par les entreprises compétentes. Le choix s'est porté sur un système par télécommande dans chaque classe et salle utilisées par les élèves. L'investissement pour la commune s'élève à 40 000 €. Ce système permet aussi de gérer des situations internes à l'établissement, tels les appels à l'aide en cas de problème dans une classe. Ce dispositif intègre aussi le temps périscolaire, fait le lien entre les différents lieux côtoyés par les enfants : cantine, stade, déplacements proches. Son utilisation permettra d'affiner les besoins de chaque établissement (ex : un système d'alerte visuel plutôt que sonore dans les couchettes de maternelle). L'ensemble des personnels de l'école bénéficiera d'une formation ce jeudi 17 juin pour l'utilisation de ce nouveau système d'alerte.

* - Questions diverses

* - Modalités de réinscription au périscolaire :

- les inscriptions à la garderie et au restaurant scolaire : les familles passeront via le Portail-familles.
- les inscriptions au parcours du soir : les familles seront destinataires d'une petite plaquette d'information et d'inscription par le biais du cahier de liaison des enfants. Le directeur complètera cet envoi par l'envoi d'une information par le biais des listes de diffusion par mail.
- une permanence info-inscription périscolaire sera proposée aux familles à l'école des Marronniers le jeudi 24 juin de 15h15 à 18h00.

* - Classe Découverte, sorties et projets pédagogiques :

1. La Classe découverte est reportée l'année prochaine, les dates sont d'ores et déjà calées avec le Centre, le transport pourra à nouveau faire l'objet d'une prise en charge par le Conseil Général. Une nouvelle demande sera formulée en ce sens.
2. Bilan des sorties : maternelle et élémentaire
 - Maternelle :
 - 26.04.2021 : Une journée à « La ferme des Bambins » : MS/GS + GS
 - 08.06.2021 : Une journée à « La ferme des bambins » : PS + MS
 - Elémentaire :
 - 08.03.2021 : Le rucher à l'école : GS + GS/CP + CP + CE₁
 - 04.06.2021 : Participation au projet « Les quais du Polar » : CM₂
 - 15.06.2021 : Randonnée et visite du château des Allymes : CM₁ + CM₂
 - 28.06.2021 : Une journée au Parc de Courzieu : GS + GS/CP + CP + CE₁
 - 29.06.2021 : Une journée à Pérouges, ateliers de découverte : CM₁ + CM₂
3. Projet en Arts visuels avec l'animatrice municipale : une rencontre est organisée le mardi 6 juillet prochain pour l'élaboration des projets annuels de l'année prochaine. Les deux classes de CP ainsi que les 2 classes à double niveau seront concernées par les projets. L'animatrice interviendra aussi en maternelle les mardis après-midi.
4. Projet « Espace Naturel Sensible du Ravin », projet présenté lors du conseil d'école du 08 mars 2021 : l'ensemble des 9 projets demandés par l'équipe enseignante a été validé. Voici les thèmes de travail qui seront proposés aux élèves l'année prochaine :
 - CP de Mesdames Malaval & Migliano + CE1 de Mme Goyon : « Balade Contée la Grande histoire des petites bêtes »
 - CE1/CE2 de Mme Garnier + CE2/CM1 de Mme Moisy : « L'arbre dans tous ses états »
 - CM1 de Mr Pelud : « Le voyage des graines »
 - CM2 de Mr Douville : « Regard sur le paysage »
 - MS/GS de Mme Durand + GS de Mme Toulouse : « Découverte de la flore du vallon du Ravin »
5. Remise des dictionnaires à nos futurs ex CM₂ : la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 qui quittent l'école le 6 juillet prochain sera organisée le mardi 22 juin à 17h15. Outre l'objet du savoir proposé aux élèves, cette cérémonie revêt une symbolique importante pour l'équipe municipale, l'équipe enseignante, nos élèves et leurs parents qui sont sur le départ vers une nouvelle vie, un nouveau parcours. Ce moment est souvent l'occasion de se remémorer les belles années passées à l'école des Marronniers en attendant les larmes des derniers jours.
6. Liaison GS / CP : comme chaque année, il sera proposé aux futurs élèves de CP de venir passer du temps en classe afin de se familiariser avec une classe en élémentaire. Même si les élèves de GS connaissent déjà l'école élémentaire pour y travailler en salle informatique, une journée dans la classe de la maîtresse de CP ... c'est encore mieux ! Cette liaison s'organisera sur 3 matinées les 29 juin, 1^{er} et 2 juillet.
7. Questions des familles : Les familles soumettent l'idée d'une piste cyclable identifiable aux abords de l'école, sur le chemin allant du premier portail au râtelier à vélos fixé à côté de la cantine scolaire.
8. Intervention de Monsieur le Maire : Monsieur Pouzol remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe des Marronniers pour sa gestion au cours de ces deux dernières années qui ont été très difficiles et qui ont mis à l'épreuve le fonctionnement global des écoles et des équipes. L'école des Marronniers se souligne par sa très grande autonomie dans sa gestion des ressources humaines, ce qui facilite énormément le travail des services municipaux. L'équipe de parents s'associe à ces remerciements et constate aussi le bon fonctionnement et les qualités de l'école. Monsieur le Maire souligne aussi le gros travail de concertation qui a été mis en œuvre cette année dans le cadre de la réflexion sur les rythmes scolaires : des échanges intéressants et fructueux qui sont un réel réconfort pour la Mairie quant aux liens établis avec les familles.

Site officiel du Groupe Scolaire

- Adresse du Site : <https://blog-ecole-primaire-des-marronniers.blog.ac-lyon.fr/>

La séance du Conseil d'Ecole est levée à 20h10 après épuisement des points de l'ordre du jour.



Président du Conseil d'Ecole
Monsieur Nicolas PELUD